

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 AVRIL 2014



ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 30 avril 2014

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 16



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Moncton, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2014 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2014 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

le 13 septembre 2014 Dieppe, Nouveau-Brunswick

Comptables professionnels agréés

Ernst & young s.r.l. S.E.N.C.R.L.



ÉTAT DES RÉSULTATS Exercice terminé le 30 avril

	2014	2013
Revenus:		
Scolarité		
Temps complet	28 264 630 \$	27 793 623 \$
Temps partiel	3 585 671	3 615 014
Subventions provinciales		
Non-restreintes	63 359 097	63 359 097
Restreintes	12 737 787	11 831 119
Subventions fédérales	13 585 826	14 326 714
Services vendus	5 585 009	5 125 087
Revenus de placements (note 3)	2 369 536	2 114 816
Dons	821 980	443 666
Amortissement des apports reportés (note 4)	7 729 332	8 175 474
Résidences et entreprises	7 643 961	7 487 630
Autres revenus	4 484 677	4 693 049
	150 167 506	148 965 289
		110 000 200
Dépenses :		
Salaires et avantages sociaux	101 124 314	97 314 872
Frais de déplacements	2 822 450	2 862 811
Matériel et fournitures	4 365 637	4 490 703
Communications	647 836	715 671
Services publics	4 865 042	4 373 425
Assurances	449 082	439 218
Bourses d'études	5 065 399	4 987 551
Services contractuels	1 058 321	1 193 547
Honoraires professionnels	3 491 865	3 494 050
Publications et publicité	1 059 614	1 161 732
Coût des marchandises vendues	1 839 972	1 861 338
Intérêts sur la dette à long terme	572 017	615 931
Intérêts et frais bancaires	110 217	523 072
Location et entretien d'équipement	942 102	981 514
Acquisitions des bibliothèques	1 863 087	1 907 006
Mobilier et équipement	1 296 553	1 037 021
Améliorations des bâtiments et terrains	1 755 062	1 229 198
Charge supplémentaire reliée aux régimes de pension (note 5)	14 331 408	11 625 623
Autres dépenses	2 452 057	2 094 388
Amortissement	9 713 317	9 901 318
	159 825 352	152 809 989
Excédent des dépenses sur les revenus	(9 657 846) \$	(3 844 700) \$



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 30 avril

			2014			2013
	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotations	Affectés, Recherche et Fiducie	Non affectés	Total	Total
Solde d'ouverture	21 899 497 \$	64 420 395 \$	10 286 372 \$	(15 191 653) \$	81 414 611 \$	79 984 377 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(2 063 626)	0	1 520 003	(9 114 223)	(9 657 846)	(3 844 700)
Apports reçus à titre de dotations	0	1 126 707	0	0	1 126 707	5 069 862
Intérêts capitalisés	0	1 229 311	0	0	1 229 311	205 072
Investissement en immobilisations (note 6)	1 766 051	0	0	(1 766 051)	0	0
Affectations d'origine interne (note 6)	1 848 598	(42 576)	(4 553 002)	2 746 980	0_	0
Solde de clôture	23 450 520 \$	66 733 837 \$	7 253 373 \$	(23 324 947) \$	74 112 783 \$	81 414 611 \$



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE Au 30 avril

Au 30 avrii	2014	2013
ACTIFS		
Actif à court terme		
Encaisse	12 405 840 \$	11 081 715 \$
Placements temporaires	27 125 879	32 159 912
Comptes à recevoir (net)	204 500	F70 220
Étudiants	831 566	572 320 935 378
Autres	1 175 331 11 478 123	11 771 431
Subventions à recevoir	795 121	821 364
Inventaires - Au prix coûtant Dépenses payées d'avance	1 083 293	922 901
Depenses payees d'avance		
	54 895 153	58 265 021
Placements (note 7)	79 436 443	69 691 146
Immobilisations (note 8)	126 900 095	129 731 654
	261 231 691 \$	257 687 821 \$
PASSIFS		
Passif à court terme		
Comptes à payer	3 830 958 \$	4 517 801 \$
Salaires et retenues salariales (note 9)	8 012 643	7 369 560
Vacances à payer	5 599 624	5 292 998
Revenus reportés	1 476 572	1 550 348
Emprunt bancaire (note 10)	0	954 859
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	716 276	524 705 25 696 043
Apports reportés (note 12)	31 486 816	•
	51 122 889	45 906 314
Dette à long terme (note 11)	9 682 354	9 747 963
Passif au titre des régimes de pension (note 5)	20 527 550	11 520 485
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 4)	105 786 115	109 098 448
	187 118 908	176 273 210
Actifs nets		
Investis en immobilisations	23 450 520	21 899 497
Reçus à titre de dotations	66 733 837	64 420 395
Affectés	7 253 373	10 286 372
Non affectés	(23 324 947)	(15 191 653)
	74 112 783	81 414 611
	261 231 691 \$	257 687 821 \$

Engagements (note 13)

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chancelier

Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 avril

	2014	2013
Activités de fonctionnement		
Excédent des dépenses sur les revenus	(9 657 846) \$	(3 844 700) \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	9 713 317	9 901 318
Amortissement des apports reportés	(7 729 332)	(8 175 474)
Perte sur disposition d'immobilisations	79 641	21 557
Variation dans le passif au titre des régimes de pension	9 007 065	7 863 114
	1 412 845	5 765 815
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	10 690 016	81 816
	12 102 861	5 847 631
Activités de financement		
Nouveaux emprunts	650 669	0
Apports en espèces reçus à titre de dotations et intérêts capitalisés	2 356 018	5 274 934
Remboursement de la dette à long terme et emprunts	(1 479 566)	(2 040 966)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	4 400 839	7 905 194
	5 927 960	11 139 162
Activités d'investissement		
Variation nette dans les activités de placements	(9 745 297)	(7 529 572)
Acquisition d'immobilisations	(7 104 759)	(9 483 530)
Produit de disposition d'immobilisations	143 360	14 747
	(16 706 696)	(16 998 355)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 324 125	(11 562)
Significant was engine with the second state of the second state o	11 001 715	*
Encaisse au début de l'exercice	11 081 715	11 093 277
Encaisse à la fin de l'exercice	12 405 840 \$	11 081 715 \$



1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université de Moncton entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université de Moncton est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, Edmundston et Shippagan. L'Université, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est une entité à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré sous la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) – Comptabilité, Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Université de Moncton applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les frais de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période où les cours sont offerts.

Les revenus provenant des services vendus et des résidences et entreprises ainsi que les autres revenus sont constatés quand un bien est transféré ou un service est rendu et le montant est mesurable.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les placements à long terme sont portés à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans l'exercice pendant lequel ces variations surviennent. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti.

Les frais de transactions associés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières 20 % dégressif;
- Immeubles 5 % dégressif;
- Mobilier et équipement non informatique 10 ans, méthode linéaire; et,
- Équipement informatique 5 ans, méthode linéaire.

Évaluation des inventaires

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employées et employés deux régimes de pension à prestations définies. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

À cette fin, l'Université a adopté la convention suivante :

Le coût des prestations de retraite est établi selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Régimes de pension des salariés (suite)

L'excédent du gain ou de la perte actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime du début de l'exercice, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

Depuis le 1er janvier 2009, l'Université offre également à ses employées et employés un programme d'épargne-retraite volontaire et individuel, appelé Programme REÉR-UdeM. En vertu de ce programme, l'employeur contribue une part égale à celle des employées et employés qui décident d'y participer. La part de l'employeur est contribuée au nom de la participante et du participant et constitue un ajout à leur rémunération. Ces comptes REÉR deviennent la propriété exclusive des employées et employés, qui en conservent la libre disposition.

3. REVENUS DE PLACEMENTS

Les revenus de placements, y compris les modifications de valeurs marchandes des placements, sont comme suit :

	2014	2013
Revenus tirés de ressources non affectées	771 276 \$	704 037 \$
Revenus tirés de ressources affectées : Fonds de recherche Fonds de fiducie Fonds de dotation	2 261 98 062 9 866 202	2 745 113 556 4 485 298
Total des revenus de placements gagnés au cours de l'exercice	10 737 801	5 305 636
Plus (moins) montants reportés : Fonds de recherche Fonds de fiducie Fonds de dotation	(466) 6 241 (8 374 040)	(17) (4 563) (3 186 240)
Total des revenus de placements constatés à titre de produits	2 369 536 \$	2 114 816 \$



4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'assistance gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
Solde d'ouverture	109 098 448 \$	109 368 728 \$
Plus : apports reçus sous forme d'espèces et dons en nature autres ajustements Moins : montants amortis dans les résultats	4 400 839 16 160 (7 729 332)	7 905 194 0 (8 175 474)
Solde de clôture	105 786 115 \$	109 098 448 \$



5. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

	2014	2013
Évolution des obligations au titre des prestations contituées Solde au début de l'exercice Coût des services rendus au cours de l'exercice Intérêts débiteurs Perte (gain) actuarielle Prestations versées	395 825 534 \$ 13 688 647 15 060 771 (28 687 758) (15 787 243)	360 920 568 \$ 12 255 356 15 479 966 25 052 513 (17 882 869)
Solde à la fin de l'exercice	380 099 951	395 825 534
Évolution de l'actif des régimes : Juste valeur au début de l'exercice Rendement prévu des actifs des régimes Gain actuariel Cotisations de l'employeur Cotisations des salariés Prestations versées	223 609 842 13 268 380 18 291 867 9 899 285 5 321 220 (15 787 243)	211 323 330 12 538 421 2 260 592 10 116 142 5 254 226 (17 882 869)
Juste valeur à la fin de l'exercice	254 603 351	223 609 842
Situation de capitalisation - (Déficit)	(125 496 600) \$	(172 215 692) \$
La charge nette de l'Université au titre des régimes se présente con	nme suit :	
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés Intérêts débiteurs Rendement prévu des actifs des régimes Amortissement des gains et pertes actuariels	8 367 427 \$ 15 060 771 (13 268 380) 8 746 532	7 001 131 \$ 15 479 966 (12 538 421) 8 036 580
Charge nette au titre des régimes	18 906 350 \$	17 979 256 \$
L'évolution du passif au titre des régimes de pension se détaille con	nme suit :	
Cotisations de l'Université Charge nette de l'exercice	9 899 285 \$ 18 906 350	10 116 142 \$ 17 979 256
Variation de l'exercice	(9 007 065)	(7 863 114)
Passif au début de l'exercice	(11 520 485)	(3 657 371)
Passif à la fin de l'exercice	(20 527 550) \$	(11 520 485) \$



5. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS (SUITE)

La charge supplémentaire à l'état des résultats est composée des éléments suivants :

	2014	2013
Variation de l'exercice au niveau du passif inscrit Contributions additionnelles	(9 007 065) \$ (5 324 343)	(7 863 114) \$ (3 762 509)
	(14 331 408) \$	(11 625 623) \$

Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les deux régimes maintenus par l'Université sont de 16 et 13 ans.

Hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre de prestations constituées

	2014	2013
Taux d'actualisation de l'obligation Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme Taux de croissance de la rémunération	4,6 % et 4,8 % 6,00 % 3,00 %	3,75 % 6,00 % 3,25 %

6. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

- 1. Des fonds non affectés de 1 766 051 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations afin de financer des achats d'immobilisations au montant de 1 241 344 \$ et pour le remboursement de 524 707 \$ sur la dette à long terme.
- 2. Des fonds non affectés de 3 098 369 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie, de dotation et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (623 506 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (1 458 745 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (916 735 \$) et pour d'autres activités de recherche et en fiducie (99 383 \$).
- 3. Des fonds non affectés de 7 076 \$ ont été transférés aux fonds de recherche et de fiducie afin de combler des soldes déficitaires de l'année.
- **4.** Des fonds de 272 085 \$ provenant des fonds de recherche, de fiducie et des immobilisations ont été transférés aux fonds non affectés.
- 5. Des fonds de 5 580 340 \$ provenant du fonds de fiducie ont été transférés aux fonds non affectés afin de couvrir une portion des contributions additionnelles versées dans les régimes de pension.



7. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	2014	2013
Actions de sociétés cotées en bourse et fonds de placements Obligations et titres du marché monétaire Dépôts à terme	47 970 801 \$ 27 038 629 4 427 013	40 152 412 \$ 25 145 385 4 393 349
	79 436 443 \$	69 691 146 \$

8. IMMOBILISATIONS

		2013		
		Amortissement		
	<u>Coût</u>	<u>cumulé</u>	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4 112 762 \$	0 \$	4 112 762 \$	4 112 762 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et				
lumières	9 024 720	5 098 565	3 926 155	4 889 060
Immeubles	197 387 775	93 576 293	103 811 482	106 816 775
Mobilier et équipement non informatique	40 294 152	28 309 312	11 984 840	11 849 732
Équipement informatique	13 237 120	10 172 264	3 064 856	2 063 325
	264 056 529 \$	137 156 434 \$	126 900 095 \$	129 731 654 \$



9. SALAIRES ET RETENUES SALARIALES

		2014	2013
	Salaires à payer Retenues salariales à payer	6 979 257 \$ 1 033 386	6 421 065 \$ 948 495
		8 012 643 \$	7 369 560 \$
10.	EMPRUNT BANCAIRE		
	Emprunt bancaire	2014	2013
	Campus de Moncton, billet à demande au taux préférentiel (Régimes de pension)	0 \$	954 859 \$

Les Campus de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan disposent chacun d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, portant intérêt au « taux de base commercial de la Fédération des caisses populaires acadiennes » moins 0,15%.



11. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Campus de Moncton, hypothèque 5,375 %, remboursable par versements semi-annuels de 28 549 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er juillet 2016 (résidence LaFrance).	131 921 \$	179 982 \$
Campus de Moncton, hypothèque 6,23 %, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 janvier 2020 (résidence Médard-Collette).	881 512	1 005 258
Campus de Moncton, hypothèque 5,85 %, remboursable par versements mensuels de 6 087 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 septembre 2024 (Parc scientifique).	569 036	607 550
Campus de Shippagan, hypothèque 3,95 %, remboursable par versements mensuels de 11 812 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 novembre 2029 (I.R.Z.C.).	1 647 492	1 722 532
Campus d'Edmundston, hypothèque 6 %, remboursable par versements mensuels de 4 897 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er mai 2030 (résidence).	607 417	629 098
Campus de Shippagan, hypothèque 3,26 %, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2030 (résidence).	1 558 856	1 630 451
Campus de Moncton, hypothèque 6,33 %, remboursable par versements mensuels de 35 557 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 septembre 2030 (résidence Médard-Collette).	4 351 727	4 497 797
Campus de Moncton, emprunt 0%, remboursable par versements annuels de 148 351 \$ plus taxes, dernier versement échéant le 17 février 2018 (équipements informatiques).	650 669	0
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	10 398 630 716 276	10 272 668 524 705
	9 682 354 \$	9 747 963 \$



11. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2015 - 716 276 \$
2016 - 745 921 \$
2017 - 749 552 \$
2018 - 752 202 \$
2019 - 622 995 \$

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2014 Affectés,				2013
	Affectés Immobilisations	Affectés <u>Dotation</u>	Recherche et <u>Fiducie</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde d'ouverture	1 206 589 \$	3 040 224 \$	21 449 230 \$	25 696 043 \$	22 461 812 \$
Revenus gagnés et reportés aux années futures (constatés dans l'année) et autres ajustements	(934 734)	8 374 040	(360 179)	7 079 127	3 459 303
Revenus de placements capitalisés	0	(1 229 311)	0	(1 229 311)	(205 072)
Affectations d'origine interne	0	(86 669)	27 626	(59 043)	(20 000)
	271 855 \$	10 098 284 \$	21 116 677 \$	31 486 816 \$	25 696 043 \$



13. ENGAGEMENTS

L'Université de Moncton s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2019 pour la location d'équipements, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements suivant ces ententes s'établit à 1 986 159 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2015 - 908 537 \$
2016 - 545 761 \$
2017 - 317 190 \$
2018 - 121 375 \$
2019 - 93 296 \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université consent du crédit à ses étudiants et clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances et n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'Université évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour ce qui est des comptes à recevoir, l'Université ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

Juste valeur

La juste valeur des placements à long terme est équivalente à la valeur du marché établie à la date de clôture.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.